



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 13 juin 2023

Présidence : M. Christophe Germanier

Présences : 16 personnes
Excusé : Dany Jollien

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée

2. Compte 2022 de la Bourgeoisie :
 - Présentation des comptes
 - Rapport de la Commission bourgeoisiale
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation des comptes 2022

3. Divers

A 18h45, en présence de 16 Bourgeoises et Bourgeois, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoisiale, les représentants de l'Exécutif, l'Administration, ainsi que la représentante de l'organe de révision. Il présente la nouvelle secrétaire municipale, Laure Heger, entrée en fonction le 1^{er} juin 2023.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

La Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2022, qui n'appelle aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

2. Compte 2022 de la Bourgeoisie

2.1. Présentation des comptes par le Président

Le résultat du compte de fonctionnement 2022 affiche un excédent de revenus de Fr. 205'143 et une marge d'autofinancement de Fr. 225'743. Il n'y a aucun investissement pour l'année 2022.

Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, qui se montait à Fr. 947'089 au 01.01.2022, passe à Fr. 1'152'232 au 01.01.2023.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgoisial prie l'assemblée bourgoisiale d'approuver les comptes 2022.

2.2. Rapport de la Commission bourgoisiale

Le rapporteur de la Commission, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, qui ne relève aucune remarque au sujet des comptes 2021 et les accepte tels que présentés.

2.3. Rapport de l'organe de révision

Mme Christelle Coudray, directrice associée de la société PKF Fiduciaire SA, organe de révision, confirme que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes aux prescriptions légales et aux règlements.

La Bourgeoisie de Conthey est en mesure de faire face à ses engagements et il est ainsi proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 de la Bourgeoisie.

2.4. Approbation des comptes 2022

L'assemblée approuve les comptes 2022 de la Bourgeoisie de Conthey à l'unanimité.

3. Divers

3.1 L'avenir de la bourgeoisie

Il est prévu de présenter au peuple une nouvelle Constitution au printemps 2024, qui propose un rôle plus important pour la Bourgeoisie et l'établissement d'un conseil à mettre en place. Il

est en outre envisagé la possibilité de fusionner la Commune Bourgeoisiale avec la Commune municipale.

3.2 Tour Lombarde

Madame Nathalie Franzé, Conseillère bourgeoisiale, fait part de la situation actuelle du caveau et de la gérante, Madame Delphine Gabbud, avec laquelle un contrat de bail à loyer a été signé. Il est prévu d'établir une nouvelle convention à la fin de l'année. La fréquentation du caveau est satisfaisante et les retours des clients sont favorables.

3.3 Ateliers participatifs

Mme Nathalie Franzé, Conseillère bourgeoisiale, donne connaissance du projet des ateliers participatifs, mettant en évidence le cahier des charges élaboré pour le mandat d'études parallèles. Ce mandat réunit un total de six architectes paysagistes chargés de procéder à la requalification complète du site. La présentation des projets aura lieu le 20 juin 2023, tandis que sa mise en exposition publique aura lieu en décembre 2023.

Le Président remercie les divers participants.

La prochaine assemblée se déroulera le 12 décembre 2023.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h15.

Conthey, le 13 juin 2023

Le Président : Christophe Germanier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Germanier', with a stylized flourish at the end.

La Secrétaire : Laure Heger

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Heger', with a long horizontal stroke extending to the right.